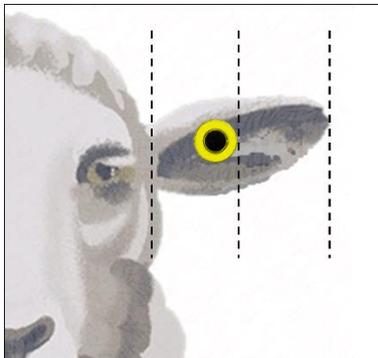


Pose de marques auriculaires sur les moutons et chèvres

Nous vous recommandons la pince de marquage auriculaire d'Allflex pour la sûreté de la pose des marques auriculaires d'Allflex.

Le marquage des animaux consiste en une petite intervention chirurgicale qui requiert une attention particulière ainsi que le respect d'un certain nombre de règles. À défaut, la plaie ainsi occasionnée risque de s'infecter le cas échéant. Il convient donc d'observer les gestes suivants en vue du marquage:

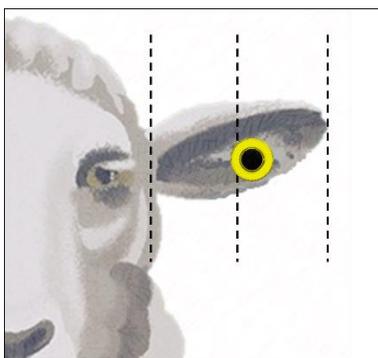
Marquage des jeunes animaux



- > Maintenir fermement l'animal.
- > Placer la marque au milieu des tissus cartilagineux.
- > Veiller à ce que la marque auriculaire ne soit pas posé trop près de la tête.
- > Appuyer fermement et d'un seul coup sur la pince après avoir bien placé la marque.
- > Faire tourner la partie femelle et la partie à tige de la marque l'une dans le sens opposé de l'autre dans l'oreille.
- > Désinfecter la zone de ponction.

Si l'animal n'est pas bien arrimé et effectue un mouvement de recul brusque de la tête après le marquage, il peut s'ensuivre une blessure au niveau de la zone de ponction.

Marquage additionnel ou remarquage d'animaux adultes



- > Le marquage se fait en principe comme pour les bêtes jeunes, à cela près que la marque auriculaire doit être davantage excentrée.
- > Les oreilles des animaux adultes sont plus épaisses. Si la marque auriculaire est placée trop près de la tête, ses éléments s'en trouvent trop comprimés et risquent de nécroser le tissu auriculaire.
- > Pour les animaux adultes, la marque devrait par conséquent être placée le plus excentré possible (au moins à 1/2 voire aux 2/3 à partir de la base de l'oreille).

Le marquage doit donner lieu à des contrôles de suivi sanitaires à intervalles réguliers. En cas de réactions localisées, il est nécessaire de nettoyer et de désinfecter immédiatement la plaie.